

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Connaître le régime juridique et le fonctionnement du CSE
- ✓ Être en capacité de négocier le mode de fonctionnement du CSE et d'exercer les moyens d'actions alloués aux élus
- ✓ Savoir adopter les bonnes pratiques pour préparer et participer aux réunions du CSE dans le cadre d'un dialogue social constructif

## RC.10 - MAÎTRISEZ VOS FONCTIONS D'ÉLUS AU CSE +50 SALARIÉS (FORMATION AGREEE)

### Publics et prérequis

Membres d'élus au CSE, titulaires ou suppléants, représentant de section syndical, représentant syndical au CSE

Aucun prérequis

### Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Expert - Comptable

Commissaire aux comptes

### Modalités

*Intra sur-mesure ou interentreprises*

Présentiel : 21 heures

Distanciel : 21 heures

Mix Learning : 21 heures

### Tarifs

Inter

520€ HT / personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## Partie juridique et sociale

### **Partie 1 - Connaître les missions et maîtriser le fonctionnement du CSE**

- 1.1 – Comprendre et maîtriser le rôle du CSE
- 1.2 – Composition du CSE
- 1.3 – Organisation du CSE
- 1.4 – Les domaines de compétences du CSE
- 1.5 – Les informations / consultations du CSE & BDESE
- 1.6 – Dynamique sociale

Atelier : Pourquoi et comment négocier un accord d'entreprise ?

### **Partie 2 - Savoir gérer efficacement les réunions**

- 2.1 – Les réunions préparatoires
- 2.2 – Les réunions ordinaires et extraordinaires du CSE
- 2.3 – Rédaction d'ordre du jour de réunions du CSE
- 2.4 – Savoir participer aux réunions

Atelier : Comment rendre un avis motivé ?

### **Partie 3 - Savoir utiliser les moyens d'actions d'élus du CSE**

- 3.1 – Les principaux moyens alloués au CSE
- 3.2 – Les budgets du CSE
- 3.3 – La protection de l'action des élus du CSE
- 3.4 – Situations sensibles
- 3.5 – Communication et échanges avec les salariés

## Partie économique

**Partie 1 - Principes & notions fondamentales**

**Partie 2 - Comprendre l'organisation comptable de l'entreprise**

**Partie 3 - La comptabilité du CSE**

**Partie 4 - La tenue de la comptabilité**